

Envoi : 16/10/2018

Réception par le Préfet : 16/10/2018

Publication : 19/10/2018



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2018-9-5-5

Séance du vendredi 12 octobre 2018

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019 SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS SIXIEME PROGRAMMATION 2018

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MULLER Betty, M. MULLER, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

Mme MILLION donne procuration à M. WITH.

M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2013-4-1-1 du 18 octobre 2013 relative à la validation des autorisations de programme et autorisations d'engagement,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-5-1 du 19 février 2015 relative à la validation des autorisations de programme et autorisations d'engagement complémentaires,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-1-5-1 du 23 janvier 2015 relative à la première révision des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,

- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-7-5-2 du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'Action Territorialisée,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2018-3-1-5 du 22 juin 2018 relative à la Décision Modificative n°1 pour 2018,
- VU l'avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires réunie les 8 juin 2018 et 14 septembre 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la sixième programmation pour l'année 2018 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019,
- Accorde les subventions afférentes pour un montant total de 392 608 €, réparties de la façon suivante par Territoire de Vie. Chaque aide départementale fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération.

1. Contrat de Territoire de Vie Piémont Val d'Argent Pays Welche

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 41 200 € :

Projet :	22-1 Restauration de la Tour des Fripons
Maître d'ouvrage :	AMMERSCHWIHR
Localisation :	AMMERSCHWIHR
Numéro d'opération :	CTV00676
Montant du projet :	206 000 € HT
Montant subventionnable :	206 000 €
Taux :	20 %
Subvention :	41 200 €
Imputation budgétaire :	Programme K211, imputation 204-312-204142-35321-006 AP2013
Cofinancement :	Etat (DRAC) : 30 900 € Région Grand Est : 30 900 €

2. Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 26 610 € :

Projet :	22-2 Réalisation d'un itinéraire cyclable entre Sundhoffen et Horbourg-Wihr
Maître d'ouvrage :	COLMAR AGGLOMERATION
Localisation :	SUNDHOFFEN – HORBOURG-WIHR
Numéro d'opération :	CTV00646
Montant du projet :	88 700 € HT
Montant subventionnable :	88 700 €
Taux :	30 %
Subvention :	26 610 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-628-204142-35421-006 AP2013

3. Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 271 800 € :

Projet :	21-8 Construction d'un pôle bibliothèque médiathèque
Maître d'ouvrage :	ENSISHEIM
Localisation :	ENSISHEIM
Numéro d'opération :	CTV02005
Montant du projet :	3 586 000 € HT
Montant subventionnable :	1 359 000 €
Taux :	20 %
Subvention :	271 800 €
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 204-313-204142-35521-006 AP2015
Cofinancement :	Etat : 1 711 000 € Fonds européens : 424 000 €

4. Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 52 998 € :

Projet :	12-18 Réfection du toit de la salle polyvalente
Maître d'ouvrage :	HAGENTHAL-LE-BAS
Localisation :	HAGENTHAL-LE-BAS
Numéro d'opération :	CTV02046
Montant du projet :	252 373 € HT
Montant subventionnable :	252 373 €
Taux :	21 %
Subvention :	52 998 €
Imputation budgétaire :	Programme K216, imputation 204-33-204142-35821-006 AP2015

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité